

Quoi faire pour votre maison à la suite d'une inondation ?

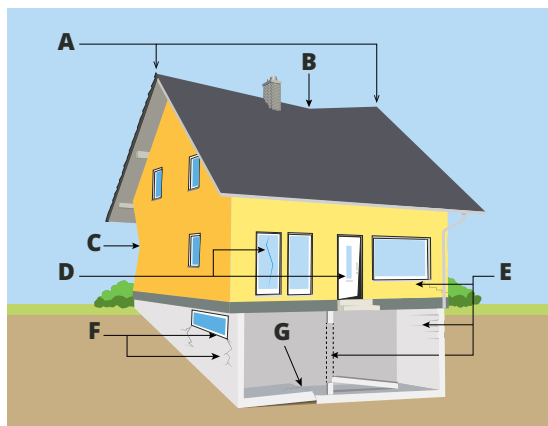


Quand l'eau s'infiltré dans votre maison, vous devez agir rapidement pour limiter la formation de moisissures.

Voici quelques étapes à suivre pour protéger votre maison et votre santé :

1 Vérifier la sécurité du bâtiment

Assurez-vous que le bâtiment est sécuritaire avant d'y entrer.



Cherchez les signes d'une structure affaiblie :

- A. Sons et mouvements**
Écoutez si vous entendez des bruits inhabituels, des craquements.
- B. Affaissement**
Vérifiez si le toit ou un plancher semble affaissé.
- C. Murs et planchers**
Observez s'ils sont affaissés ou bombés.
- D. Portes ou fenêtres**
Vérifiez si la fermeture est difficile et si les vitres sont fissurées ou cassées.
- E. Structure**
Cherchez des éléments déplacés, comme des blocs de béton décalés dans une fondation, ou des éléments manquants, comme des poteaux de soutien au sous-sol ou dans un vide sanitaire.
- F. Fissures**
Vérifiez l'apparition de nouvelles fissures.
- G. Dalle de béton**
Vérifiez si elle est fissurée ou plus élevée.

En cas de doute, consultez **un(e) professionnel(le) spécialisé(e) en structure du bâtiment**. Si l'électricité n'a pas été coupée, n'entrez pas dans votre maison avant qu'un électricien ou une électricienne ait confirmé l'absence de danger.

2 Évacuer l'eau

S'il y a beaucoup d'eau au sous-sol et que le sol environnant est gorgé d'eau :

- ▲ **Évitez de pomper l'eau trop rapidement**, parce que la pression pourrait déformer la dalle ou les fondations, surtout si elles sont fragilisées par des fissures ou qu'elles ne sont pas en béton coulé.
- ▲ **Abaissez le niveau d'eau d'environ 60 cm (2 pieds) à la fois**. S'il remonte, le sol environnant est encore gorgé d'eau et vous devez attendre une douzaine d'heures avant un nouvel essai.

3 Dégager les espaces inondés

L'eau d'une inondation peut être **contaminée par les égouts et différents polluants**. Protégez-vous en portant des gants, des bottes et un masque. Lorsque vous pourrez nettoyer votre domicile :

- ▲ Pompez l'eau des planchers.
- ▲ Nettoyez la boue et les débris.
- ▲ Sortez les objets et les meubles inondés qui ne peuvent pas être nettoyés.
- ▲ Ouvrez les portes et les fenêtres et utilisez un ventilateur pour faire circuler l'air.

4 Retirer les matériaux abîmés

Pour **limiter les dommages et empêcher la propagation des moisissures**, il faut retirer les matériaux qui ont été en contact avec l'eau. Et comme l'eau monte dans les matériaux poreux, il faut retirer jusqu'à 50 cm (20 po) au-dessus du plus haut niveau atteint par l'eau

- ▲ **Revêtements poreux**
Retirez les revêtements poreux des murs et des planchers, sans oublier le mobilier comme les armoires, par exemple. Parmi les matériaux poreux, on trouve le gypse, le lambris, le tapis, le vinyle, les planchers stratifiés, les carreaux acoustiques, la mélamine, etc.
- ▲ **Panneaux de bois** (Aspenite, OSB ou contreplaqué)
Retirez les panneaux dégradés ou qui ne peuvent être séchés. Toutefois, évitez d'en retirer trop, puisqu'ils préviennent la déformation de la structure.
- ▲ Retirez les **isolants de fibre** (laine de verre, laine de roche, cellulose), le **pare-vapeur** (membrane de polyéthylène) et le **papier goudronné** utilisés dans l'assemblage des murs et des planchers.
- ▲ **Chauffe-eau et autres équipements isolés**
Vous devez les retirer si l'eau a atteint l'isolant, parce qu'il est difficile de le faire sécher rapidement, ce qui peut favoriser l'apparition de moisissures.



Inspectez :

▲ Isolants rigides

Constitués de mousse de polystyrène (Styrofoam) ou d'uréthane giclé, ils peuvent parfois être gorgés d'eau. Ils doivent être retirés s'ils sont mouillés ou pour permettre aux matériaux sur lesquels ils sont appuyés (béton, panneaux de bois) de sécher.

▲ Bois de charpente

Si le bois de charpente (*stud*) peut être séché, il pourra être conservé.

▲ Parements extérieurs

Ils peuvent être affectés, peu importe de quels matériaux ils sont constitués (bois, vinyle, etc.).

△ Poreux et abîmés

Ils doivent être retirés et remplacés.

△ Non abîmés ou métalliques

Il pourrait être nécessaire de les retirer temporairement pour permettre aux matériaux situés derrière de sécher (par exemple, des panneaux de bois, mouillés et inaccessibles par l'intérieur).

5 Assécher

Asséchez toutes les surfaces exposées à l'humidité.

- ▲ Retirez tous les meubles et les objets du sol ou des murs qui doivent sécher.
- ▲ Asséchez les espaces inondés avec un déshumidificateur et un ventilateur à un taux d'humidité autour de 30 à 50 %.
- ▲ Isolez les espaces qui n'ont pas été inondés en fermant les accès qui permettraient à l'air d'y circuler.
- ▲ Pensez à assécher et ventiler aussi les emplacements où aucun matériau n'a été retiré (un vide sanitaire par exemple).



6 Nettoyer

Nettoyez et brossez les matériaux conservés touchés par l'eau avec un savon doux comme le phosphate trisodique (PTS), en vente libre dans les quincailleries. Ce produit devrait éliminer la majorité des contaminants.

- ▲ Un léger ponçage du bois ou du béton pourrait faciliter le nettoyage.
- ▲ Pensez à nettoyer aussi les emplacements où aucun matériau n'a été retiré (un vide sanitaire par exemple).



Avant d'effectuer des travaux de réparation ou de reconstruction

Moisissures

Les moisissures se développent lorsque les conditions propices à leur croissance (chaleur, humidité, nutriments) sont réunies. Leur dispersion dans l'air peut entraîner des problèmes de santé.

Portez attention :

- ▲ Aux odeurs de moisissures, de terre ou d'alcool.
- ▲ À l'apparition de taches (vertes ou noires) sur les murs, les plafonds, dans les armoires et derrière des matériaux qui n'ont pas été retirés.

État du bâtiment

Assurez-vous de régler les problèmes qui pourraient compromettre l'intégrité de votre maison à long terme. Par exemple, les fissures dans le béton des fondations ou la dégradation du mortier entre les blocs de béton, qui pourraient engendrer des infiltrations d'eau.

En cas de doute, consultez un entrepreneur spécialisé, un(e) architecte ou un(e) ingénieur(e).

Licence RBQ

Engagez un entrepreneur qui détient une licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) pour effectuer les travaux de reconstruction et de réparation.

Exigez un contrat avec une description précise des travaux à faire, leurs prix détaillés et un échéancier. Pour obtenir plus d'informations sur les soumissions et contrats, visitez le [site Web de la RBQ](#).



Voir aussi

Québec.ca

Visitez les pages Web :

- [Aide financière pour propriétaires et locataires](#) pour en savoir plus sur le Programme général d'assistance financière lors de sinistres, ou appelez au **1 888 643-AIDE** pour vérifier votre admissibilité à celui-ci.
- [Inondation](#) pour avoir plus d'informations sur l'ensemble des actions à faire en cas d'inondation

Assureur

Renseignez-vous auprès de votre assureur pour connaître votre couverture. Documentez les dommages matériels qui justifient vos travaux tout au long du processus (photos, vidéos, factures, relevés, etc.).